



## DOSSIER DE CANDIDATURE « FORMATION INITIALE D'ARBITRE FUTSAL »

**Samedi 30 octobre de 8h30 à 22h et dimanche 31 octobre 2021 de 8h30 à 18h00**

*Lieu : Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football - Centre technique Tola Vologe  
350B avenue Jean Jaurès – 69007 LYON*

### 1. ETAT CIVIL

Madame

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Licencié(e) :  OUI  NON Si oui, type de licence :  Dirigeant  Joueur  Educateur

N° de Licence : .....

*Si licencié, utilisation de la licence validée médicalement comme certificat médical*

*Si non licencié mineur au 1<sup>er</sup> juillet de la saison, fournir l'auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur en pages 7 et 8 du document ci-après <https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/46239544e967150cf079a25d69a54a20.pdf> s'il est répondu non à toutes les questions (si réponse oui à au moins une question fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football) + attestation de responsabilité civile*

*Si non licencié majeur au 1<sup>er</sup> juillet de la saison, fournir un certificat médical d'aptitude à l'arbitrage du football + attestation de responsabilité civile*

Téléphone : ..... Mail : .....

Personne à contacter en cas d'urgence : .....

Téléphone : .....

### 2. ARBITRAGE

Représenterez-vous un club après votre examen ?  Oui  Non

Si oui, lequel : N° d'affiliation : ..... Club : .....

Votre tuteur en club (nom-prénom) : .....

Téléphone et mail : .....

**Vos disponibilités pour arbitrer :**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Journée							
Soir							



### 3. PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION

---

Je souhaite participer à la formation :

- En pension complète (90€ de frais pédagogique + 71,50€ de frais d'hébergement et de restauration soit un total de 161,50€)
- En demi-pension (90€ de frais pédagogique + 40,50€ de frais de restauration soit un total de 130,50€)

En fonction de votre situation, veuillez cocher les cases suivantes :

- Je vais payer personnellement ma formation par chèque
- Les coûts de ma formation seront pris en charge par mon club.
- Par chèque
- Par prélèvement sur le compte club (remplir l'autorisation de prélèvement ci-dessous)

**Pour tous** : je bénéficie d'un bon de formation de 25€ - je déduis du montant total (bon dématérialisé)

Je suis une candidate féminine, je bénéficie d'un financement supplémentaire de 25 € par la LAURAFOOT

#### AUTORISATION DE PRELEVEMENT SUR LE COMPTE CLUB

Nom du stagiaire : .....

N° d'affiliation : ..... Club : .....

Nom du responsable et signature : .....

**Cachet du club obligatoire :**

### 4. DROIT A L'IMAGE

---

Candidat arbitre :

Je soussigné(e), Melle, Mme, Mr (1) :

.....

J'autorise la F.F.F., la Ligue ou le District à utiliser des photos ou vidéos sur lesquelles apparait le candidat arbitre, réalisée sur les terrains ou lors des différentes formations d'arbitres à des fins de promotion de l'arbitrage.

Ces images sont susceptibles d'être utilisées par ces entités sur différents supports (site Internet, réseaux sociaux, supports de formation, vidéos ...) et ce sans durée limitée dans le temps.



## 5. AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je soussigné(e) ..... autorise ..... à suivre une formation d'arbitre organisée par l'IR2F Auvergne Rhône-Alpes de Football.

## 6. PIECES JUSTIFICATIVES

### **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

- Photocopie d'un document officiel justifiant de l'identité du candidat
- Photo d'identité
- Pour les candidats masculins, autorisation de prélèvement (page 2) où :
  - Chèque de 136,50 € (établi à l'ordre de la LAuRAFoot) si je suis en pension complète
  - Chèque de 105,20 € (établi à l'ordre de la LAuRAFoot) si je suis en demi-pension
- Pour les candidates féminines, autorisation de prélèvement (page 2) où :
  - Chèque de 111,50 € établi à l'ordre de la LAuRAFoot si je suis en pension complète
  - Chèque de 80,20 € (établi à l'ordre de la LAuRAFoot) si je suis en demi-pension

### **Pour les licenciés « Joueurs ou Educateurs ou Dirigeant avec validation médicale » :**

- La preuve de la détention d'une licence joueur ou éducateur ou dirigeant pour la saison en cours à travers :
  - La production de l'attestation de licence reçue par courrier électronique ou extraite de « mon espace FF »
  - La preuve de l'octroi de la licence issue de l'application footclubs.

### **Pour les non licenciés :**

- Pour les majeurs : certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation
- Pour les mineurs : *auto-questionnaire médical et l'attestation sur l'honneur de réponses négatives ou à défaut* certificat médical d'aptitude à la pratique de l'arbitrage du football datant de moins d'un an à la date de la formation
- Pour tous : Attestation de responsabilité civile

## 7. SIGNATURE

**Je m'engage à présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinale avec un schéma complet ou test PCR de -48h ou certificat de guérison) avant le début de la première séance groupée sur plusieurs jours ou avant le début de chaque séance, si séparées de plusieurs jours et à respecter le protocole sanitaire mis en place.**

Fait à ..... le .....

Signature stagiaire (ou du représentant légal) :

Inscription à envoyer à l'I.R.2.F. par courrier ou messagerie officielle, accompagné du règlement (chèque ou prise en charge) à :

LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES DE FOOTBALL  
350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON  
[formations@laurafoot.fff.fr](mailto:formations@laurafoot.fff.fr)

**DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 18 OCTOBRE 2021**

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 690 939 769 - Siret : 779825702000252 Code NAF : 9319Z